



Paris, le 24 avril 2024

**Destinataires**

Associations affiliées

*Réf : DV/DMB/SM/2024-079*

*Pôle de l'Administration Générale / Service Juridique*

*Affaire suivie par : Dominique Maillot*

*☎ 05.61.26.30.97*

*Objet : Cotisation assurance 2024-2025*

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

A l'occasion des webinaires des mois de février et mars, nous avons eu l'occasion de vous présenter la situation assurantielle de la Fédération.

Malgré un nombre d'accidents stable depuis de nombreuses années, fruit du travail de tous nos clubs pour assurer la sécurité des licenciés, nous déplorons à échéance régulière des accidents graves handicapant lourdement les victimes.

La situation s'est dégradée récemment avec la survenance de deux accidents consécutifs en 2023 et 2024.

Compte tenu des conséquences de ces accidents sur les victimes, l'assureur doit assumer une indemnisation conséquente de plusieurs millions d'euros, sur une longue durée en raison de l'âge des licenciés concernés.

A ce jour, les primes collectées auprès des licenciés ne suffiront pas à équilibrer financièrement le contrat de groupe souscrit par la Fédération.

Après une période où la résiliation du contrat a été envisagée, Groupama a finalement proposé de poursuivre sa collaboration avec la Fédération moyennant le passage de la cotisation par licencié de 8,96 € à 17,19 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Nous devons nous satisfaire de cette décision qui permet à la Fédération, ses structures et ses licenciés de poursuivre leur activité en bénéficiant de garanties de haut-niveau.

Bien que la cotisation prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2024 puisse sembler élevée après plus de 20 ans de montants modiques, elle reste modérée comparativement aux cotisations en vigueur dans d'autres fédérations de sports à risque et sur le marché de l'assurance pour les particuliers.

Nous sommes pleinement conscients de l'impact financier que cette augmentation peut engendrer pour les licenciés. Cependant, elle reflète la solidarité essentielle entre ces derniers.

Nous restons à votre écoute et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.



---

James Blateau  
Président

Copie : Comités régionaux – Comités départementaux